gulfe, a été refoulé à la surface de la mer comme un simple bouchon de liège.

La position de l'épave. - Le renflouement sera long

Il a été difficile de repérer exactement l'endroit où se trouve l'épave. La besogne fut longue et pénible à cause du courant et du manque de lumière dans les fonds.

L'eau de mer est, à cet endroit, par suite de la violence du courant, chargée de sable et, partant, la lumière du jour n'a plus accès jusqu'à l'épave.

On a prétendu que le « Pluviose » avait été déplacé et entraîné peut-être par le courant. Ce détail est inexact.

On ne doit pas perdre de vue, en effet, que le submersible pèse 450 tonnes ; sa masse est donc énorme et ne peut en aucune façon être comparée à celles du « Farfadet » ou du « Lutin » qui ne comportaient d'ailleurs, eux, que quatorze ou seize hommes d'équipage.

Les plongeurs avaient pu constater que le bateau était couché sur le fond dans toute sa longueur et qu'une large brèche s'ouvrait au flanc du sous-marin, mais ni l'étendue ni la forme de celle-ci n'ont encore pu être mesurées.

Pour faciliter la tâche des scaphandriers, des poids lourds ont été descendus autour de la masse du submersible ; ils sont reliés par des cordes tendues à la « Girafe » qui reste en permanence sur le théâtre de la catastrophe. Aujourd'hui, les sauveteurs se guident sur ces cordes qui leur permettent de hâter, en la simplifiant, leur courageuse besogne. Ils trouveront, en effet, plus rapidement, grâce à ces sortes de jalons, les œillères qui garnissent les flancs du submersible où les câbles de relèvement doivent être fixés.

Quoi qu'il en soit, les opérations de sauvetage seront plus longues qu'elles ne l'ont été pour le « Lutin » et le « Farfadet » qui se trouvaient échoués dans une eau plus limpide en Méditerranée, et où les scaphandriers pouvaient exécuter des plongées sans discontinuer.

Le dévouement des sauveteurs

Le dévouement et le sang-froid que manifestent les hommes coopérant au sauvetage font l'admiration de toutes les personnes présentes.

Tous les officiers et les matelots rivalisent de dévouement.

Les scaphandriers surtout sont dignes du plus grand éloge et ne cessent de se prodiguer depuis le moment de la catastrophe. Nulle hésitation ne ralentit leur tâche.

C'est ainsi que j'ai pu voir l'un d'eux, après vingt-cinq minutes de plongée, revenir à la surface dans la position horizontale en dépit des poids qui l'alourdissaient. Il était blême. Il suffoquait.

Il voulut recommencer. On l'en empêcha.

Ce fut le tour d'un camarade et ce fut encore l'échec de l'héroïsme.

Une offre généreuse

Samedi matin, un employé de la Compagnie du Nord est venu trouver le commandant du « Ventose » et lui a déclaré :

« Mon commandant, je sais que vous avez beaucoup de difficultés à recruter des scaphandriers ; voulez-vous de moi ? J'ai quitté la marine depuis 7 ans ; mais j'ai déjà servi en plongée. Je suis même descendu à 28 mètres aux Salins d'Hyères. »

Très ému, le commandant du submersible remercia le brave cœur de son offre généreuse en lui promettant d'en tenir compte le cas échéant.

Le ministre de la marine et M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat, quittent Calais

L'amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la Marine, après avoir donné les dernières instructions aux sauveteurs et avoir inspecté une dernière fois les opérations, a quitté Calais par le train qui part à 1 heure 36. Il est arrivé à Paris à 4 heures 45.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Marine, a pris le train de six heures pour rentrer également à Paris, sa présence n'étant plus nécessaire à Calais.

Les familles des victimes

Avant de quitter Calais, M. Chéron, accompagné du sous-préfet de Boulogne, et de M. Salembier, maire, s'est rendu, une fois encore, auprès des familles des victimes habitant Calais et leur a prodigué les consolations que comportait le malheur qu'elles éprouvent.

Il a également fait une distribution de secours à celles de ces familles qui étaient les plus nécessiteuses.

Samedi, sont arrivés à Calais, plusieurs membres de la famille de l'enseigne de vaisseau Engel : sa mère, son beau-frère, M. Quolin. Son oncle, M. Andrieu, était déjà là vendredi soir.

Sont également venus à Calais, le beau-frère du commandant Prat, M. Chambert, et les frères du lieutenant de vaisseau Callot, commandant le « Pluviose ».

AUTOUR DE LA CATASTROPHE

UNE OPINION

Les travaux de renflouement dureront peut-être dix jours. — Les marins ont été noyés ou peut-être victimes d'une explosion qui a augmenté la déchirure de la coque

M. Ledoux, conducteur des ponts et chaussées, qui a pris la direction des opérations de sauvetage pendant les 24 premières heures, m'a déclaré que, selon lui, il ne fallait pas compter, quelle que soit la diligence que l'on puisse mettre aux travaux, pouvoir arracher l'épave à la mer avant une **dizaine de jours.**

Il a ajouté que les courants ne permettent pas de travailler plus d'une heure à une heure et demie par jour ; l'étale du flot ne dure guère plus de trois quarts d'heure au maximum.

M. Ledoux dit, **en outre, que le sous-marin avait dû être éventré, et que l'équipage avait été certainement noyé.**

On a pourtant constaté que le flanc du submersible avait une très grande déchirure sur laquelle on voit de la matière blanchâtre.

On croit que par suite du choc, une explosion a dû se produire, tuant ainsi les hommes.

On ne pourra toutefois être fixé avec certitude sur ce point, que lorsque le « Pluviose » sera remonté à la surface.

Une question au ministre

Paris, 28 mai. — M. Millevoye, député de Paris, a fait savoir au ministre de la marine qu'il lui poserait, à la rentrée des Chambres, une question sur les mesures qu'il compte prendre pour assurer la sauvegarde et le sauvetage de nos sous-marins.

LES CONDOLÉANCES

L'ANGLETERRE

Télégramme de la reine Alexandra

Voici le texte du télégramme que S. M. la reine Alexandra a envoyé au président de la République :

« Londres, 27 mai.

» *S. M. la reine Alexandra à M. le président de la République.*

» *Je désire vous exprimer la profonde sympathie que je ressens avec le peuple français pour l'effroyable désastre qui vient de frapper toute votre marine dans la terrible perte du sous-marin* Pluviose.

» (Signé) : ALEXANDRA. »

Le président de la République a répondu :

« Rambouillet, 28 mai.

» *A Sa Majesté la reine Alexandra, Londres.*

» *La sympathie que Votre Majesté veut bien m'exprimer à l'occasion de la perte du* Pluviose *me touche bien vivement. La France tout entière y sera particulièrement sensible. Je tiens à assurer Votre Majesté de la profonde gratitude de la marine française, et je la prie d'agréer, avec mes remerciements émus, l'hommage de mon respect.*

» (Signé) : A. FALLIÈRES. »

Télégramme du roi George V

L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, a remis, à M. Pichon, ministre des affaires étrangères, le télégramme suivant qu'il avait reçu du roi Georges :

« *Veuillez transmettre au gouvernement français l'expression de ma douleur pour le terrible accident arrivé, hier, au sous-marin* Pluviose *et qui a entraîné la perte de tout l'équipage.*

» *J'exprime ma sincère sympathie à la marine française et aux familles de ceux qui ont péri.*

» (Signé) : GEORGES, R. I. »

M. Cambon, ambassadeur de France à Londres, a fait parvenir au roi Georges, le télégramme suivant que lui a adressé le président de la République :

« *Je suis profondément ému de la part que S. M. le roi a bien voulu prendre au malheur qui vient de frapper si cruellement notre marine, et du témoignage de sympathie qu'il envoie aux familles des victimes. Au nom de la France, je lui en exprime mes plus cordiaux remerciements.*

» (Signé) : A. FALLIÈRES. »

Mort du professeur Koch

On télégraphie de Baden-Baden que le célèbre professeur allemand Koch vient d'y mourir des suites de l'artério-sclérose. Il était âgé de 66 ans et demi.

Il était né le 11 septembre 1843, à Klausthal, Il avait fait ses études à l'université de Gœttingue, puis avait été médecin à Hanovre, à Posen et à Wallstein. Il avait reconnu bientôt l'utilité de se servir, pour la médecine expérimentale, des animaux, et avait fait d'importants travaux sur les plaies infectieuses et le charbon.

En 1880, il fut appelé comme conseiller à l'office d'hygiène, à Berlin. Il réforma complètement le mode de désinfection, et en 1881 il fit à ce sujet une importante conférence au congrès international de médecine. Pasteur, après l'avoir entendu, s'écria : « C'est un grand progrès ! » Peu après, il fit ses travaux sur le sérum antituberculeux et découvrit la tuberculine, ainsi que le bacille de la tuberculose, et enfin celui du choléra.

En 1891, il fut nommé directeur de l'Institut pour les maladies infectieuses. Il y resta jusqu'en 1904 où il donna sa démission. A cette époque, il fut appelé à succéder au professeur Virchow comme membre de l'Académie des sciences de Berlin.

C'était un caractère très simple et modeste, toujours prêt à rendre service, très grand travailleur.

Depuis le 20 courant, il s'était rendu à Baden-Baden pour s'y reposer ; il était atteint d'une maladie de cœur jugée incurable. Hier, son état s'est empiré et il a succombé l'après-midi.

La Sténographie et la Dactylographie

dans les services administratifs

EMPLOIS RÉSERVÉS AUX ANCIENS SOUS-OFFICIERS RENGAGÉS

A titre de document, nous publions une liste établie, d'après le règlement d'administration publique, des emplois réservés en partie aux anciens sous-officiers rengagés et pour lesquels la connaissance de la dactylographie est nécessaire :

Ministère des Affaires étrangères. — Administration centrale.

Ministère de l'Agriculture. — Institut agronomique, Ecoles nationales de Grignon et de Montpellier, Ecoles vétérinaires.

Ministères des Colonies. — Administration centrale, Transportation et relégation. Secrétariats généraux, Garde indigène de l'Indo-Chine.

Ministère du Commerce et de l'Industrie. — Ecole centrale et Ecole d'horlogerie de Cluses, Ecoles d'arts et métiers.

Postes et Télégraphes. — Administration centrale, Directions départementales.

Ministère des Finances. — Douanes, Manufactures de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations, Administration des monnaies.

Ministère de la Guerre. — Ecoles militaires, Service géographique, Directions et établissements de l'artillerie et du génie.

Ministère de l'Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes. — Musées, Service des eaux à Versailles, Marly, Meudon, Saint-Cloud ; Garde-meubles ; Administration des cultes.

Ministère de l'Intérieur. — Préfectures et sous-préfectures, Service sanitaire, Etablissements nationaux et départementaux de bienfaisance, Imprimerie nationale. Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, Etablissements thermaux de l'Etat et Etablissements de bienfaisance, Etablissements d'aliénés.

Ministère de la Justice. — Conseil d'Etat, Cour de cassation, Légion d'honneur et Maison d'éducation.

Ministère de la Marine. — Administration centrale, Agents du commissariat, Direction des travaux, Comptables.

Ministère des Travaux publics. — Ecole des Ponts et Chaussées, Ecole des Mines, Administration des chemins de fer de l'Etat, Chemins de fer algériens de l'Etat.

Gouvernement général de l'Algérie. — Administration centrale, Administration provinciale, Contributions diverses.

Préfecture de la Seine. — Administration centrale, Caisses municipales et Mairies de Paris, Mont-de-Piété. Assistance publique.

Préfecture de police. — Maison de retraite de Villers-Cotterets et Maison départementale de Nanterre, Morgue.

LES DAMES STÉNO-DACTYLOGRAPHES

C'est à M. Millerand qu'on doit, en 1900, la création des premiers emplois officiels de dames dactylographes.

Les concours pour ces emplois dans les ministères font ressortir, les résultats suivants : Au ministère du Commerce, 20 nominations (Prévost-Delaunay), 3 nominations (Riom), 3 nominations (Duployé), 1 nomination (Aimé Paris).

Au ministère des Travaux publics, 10 praticiennes classées depuis 1906 : 8 (Prévost-Delaunay), 2 (Duployé).

Au ministère du Travail, 4 nominations depuis 1907, (Prévost-Delaunay).

Au ministère de l'Intérieur, où la dactylographie seule est demandée ; 12 nominations.

A la Caisse des Dépôts et Consignations, où une épreuve facultative de sténographie a été introduite dans le programme du concours pour expéditionnaires en 1905, sur 3 postulants nommés et ayant subi cette épreuve, 2 sont Prévots-Delaunoy, 1 Duployé.

Des dames sténo-dactylographes sont également employées à l'Assistance publique : 1 (Duployé), 2 (Aimé-Paris), 2 (Prévost-Delaunay), 2 (Buisson).

Au ministère de l'Instruction publique, 1 nomination (Prévost-Delaunay), et au Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts, 2 nominations.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Admission à l'emploi de dames dactylographes

Un concours pour le recrutement de dames dactylographes à l'Administration centrale des postes et télégraphes et à la direction de la Caisse Nationale d'Epargne aura lieu le mardi 14 juin 1910, à Paris, et au besoin dans d'autres centres qui seront ultérieurement désignés.

La rétribution annuelle de début est fixée à 1.800 francs ; elle pourra s'élever jusqu'à 3.000 francs par augmentations successives de 100 francs.

Le nombre maximum des candidates à admettre est de 80.

Peuvent prendre part au concours les pos-

Peuvent prendre part au concours les postulantes, sans infirmités, âgées de dix huit ans au moins et de vingt-cinq ans au plus, à la date du 14 juin 1910. Il ne sera pas accordé de dispense d'âge.

55 candidates ont été déclarées admissibles à la suite du concours du 22 janvier 1910.

PONTS ET CHAUSSÉES

Un corps de dames sténo-dactylographes a été créé en 1909 pour être substitué progressivement dans les bureaux d'ingénieurs à des conducteurs et commis ne remplissant pas une fonction essentiellement technique, au fur et à mesure des extinctions.

35 emplois de cette nature ont été pourvus en 1909.

Par arrêté du 4 août 1909, un concours ouvert pour 50 emplois nouveaux a eu lieu le 1er février 1910.

Enfin, le 3 novembre prochain, aura lieu un concours pour cent cinquante emplois de dames sténo-dactylographes dans les bureaux des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines des départements autres que celui de la Seine.

REVUE ÉCONOMIQUE

L'industrie lainière : Situation générale

D'après « Le Jacquard » du 15 mai, à Elbeuf, on travaille régulièrement dans les manufactures. Des ordres nombreux pour la prochaine saison sont en main.

Les manufactures de Sedan, Louviers et Vienne sont en pleine activité. Les ordres en main et ceux attendus assurent du travail pour plusieurs mois.

Pendant le mois de mars, il a été expédié de la région de Mazamet (Labastide, Lacarède, Saint-Amans, Labruguière), 89.544 kilos de draps, molletons et flanelles ; 1.535.385 kilos de laine lavée, 669.356 kilos de peaux brutes et 18.356 kilos de bonneterie. Il est arrivé 3.484.569 kilos de peaux en laine et 95.601 kilos de laine en suint.

Les meilleures nouvelles sont fournies par les centres lainiers suédois, où le travail est actif. Des genres nouveaux arrivent à contrebalancer les produits allemands, même sous le rapport des prix.

La filature est très occupée à Bradfort ; la vente des étoffes se fait bien.

Les prix sont également favorables pour les producteurs de flanelle de Rochdale, où l'on reçoit d'importantes et nombreuses commandes chaque jour. Il y a tout lieu de croire que le mouvement va continuer.

Les manufacturiers de Huddersfield ont des ordres en quantité fort satisfaisante et à bons prix, tant en genres pour l'été que pour l'hiver. Les fabriques sont fort occupées. Le Canada demande des peignés fantaisie ; les tweeds sont aussi en grande vogue.

Il en est de même à Leeds et à Dewsbury, dont les tweeds sont très demandés à prix soutenus. Sur cette dernière place, on a reçu de l'intérieur d'importantes demandes de tweeds et de serges, les genres laine et coton et les flanelles sont également recherchés.

Du reste, tous les centres lainiers du Royaume-Uni sont satisfaits de la situation; partout les commandes affluent, tant de l'intérieur que du dehors.

Mais ce que l'on a vendu surtout pendant la dernière semaine, dans tous les centres lainiers de l'Angleterre et de l'Ecosse, ce sont des étoffes de couleur noire pour le deuil du roi Edouard. Tous les stocks étant épuisés, on en a recherché en France, en Belgique et en Allemagne, pays qui n'ont pu même suffire à toutes les demandes.

En Allemagne, les affaires en laines, blousses et déchets sont moins actives. La filature est toujours occupée, mais n'a pas reçu de nouveaux ordres. Les fabricants de Saxe et de Thuringe ont vendu beaucoup d'étoffes noires pour l'Angleterre. Les prix de tous les tissus de laine restent fermes.

Les fabriques de Lodz (Pologne) et des environs de Moscou ont retrouvé les jours de prospérité d'autrefois, 1909 a été une année de relèvement, la présente sera fructueuse. Les ventes sont actives dans toutes les grandes villes de Russie et l'on s'attend à une recrudescence de travail dans les manufactures.

L'Autriche-Hongrie ne se plaint que du prix élevé des laines et des difficultés que rencontrent les manufacturiers quand il s'agit d'améliorer ceux des tissus en conséquence.

Cotons Américains

New-York, 28 mai.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
MAI......1910		14.95	14.64	14.61
JUIN........		14.85	14.64	14.71
JUILLET.......		14.93	14.84	14.85
AOUT........		14.58	14.44	14.40
SEPTEMBRE....		13.46	13.33	13.25
OCTOBRE......		12.75	12.65	12.66
NOVEMBRE.....		12.63	12 59	12.56
DÉCEMBRE.....		12.55	12.56	12.53
JANVIER...1911		12.53	12.58	12.55
FÉVRIER......		—.—	—.—	—.—
MARS.........		12.56	—.—	—.—
AVRIL........		—.—	—.—	—.—

Lundi 30, fête, marchés clos.

LE SCANDALE DUEZ

M. Lefebvre inculpé de faux et usage de faux

Paris, 28 mai. — M. Albanel a entendu aujourd'hui cinq mandataires de Duez, dans l'affaire des liquidations des congrégations.

Le premier, M. Lefebvre, a reconnu avoir fait une centaine de mille francs d'opérations. Sur cette somme, il n'a touché que 25.000 fr. ; le reste a été versé à Martin Gauthier et à Duez. M. Lefebvre a reconnu aussi avoir signé des taxes, non seulement à son nom, mais aussi à celui de MM. Grabin et Baudy. Pour ce fait, il se voit inculpé de faux et usage de faux ; toutefois, il est laissé en liberté.

MM. Bernard, artiste peintre ; Maubert, Marchand et Couderc, ne peuvent être inquiétés, leur bonne foi étant reconnue entière. Le dernier, d'ailleurs, bien que sous-mandataire, est âgé de vingt ans. L'instruction touche à sa fin. Le magistrat instructeur compte toujours rendre son ordonnance avant les grandes vacances.

Les Crimes odieux de Deerlyk

L'homme de la Sapinière. - On retrouve la casquette de Vangheluwe. - Les alibis du prisonnier Ce qu'on pense au Parquet

Le « Journal de Roubaix » continue à renseigner fidèlement ses lecteurs sur les moindres circonstances relatives à ces mystérieux forfaits qui ont jeté la consternation et l'effroi à Deerlyck et dans toute la région.

Voici sur ce sujet de passionnante actualité une relation intéressante :

Ceux qui étaient dans la sapinière

Nous avons dit que le maréchal-des-logis Cottenier et le brigadier Gauquie, de la brigade de gendarmerie de Courtrai, avaient surpris dans le bois de sapins, mardi à 3 heures de l'après-midi, quatre individus, dont l'un venait d'y abattre d'un coup de fusil un coq et un poulet.

Il paraît intéressant de citer les noms de ces personnages qui se retrouveront peu après avec Vangheluwe dans deux estaminets le long de la chaussée de Deerlyck à Harlebeke. Et d'abord notons Henri-Pierre Vercaemst, né à Harlebeke, le 28 mai 1887. Il est marié et domicilié dans cette dernière commune et très connu sous le sobriquet de Tetting ou Tetten (long ver de terre). Le second, Henri Callant, briquetier, à Harlebeke, y est né le 13 juillet 1877. Le troisième, Florimond Desmet, aussi ouvrier briquetier, domicilié à Harlebeke, est né à Meulebeke, le 28 juillet 1882.

Tous les trois sont partis vendredi vers la France, où ils comptent travailler dans une ville du Nord à la fabrication des briques.

Quant au quatrième, Jules-Alphonse Noppe, — nos lecteurs le connaissent déjà — est également briquetier de profession et originaire d'Harlebeke, où il est né le 6 septembre 1885. Il porte le sobriquet de « Natte » (tapis), et aussi le faux nom de Jules Libeert, qu'il tient de sa mère, Mme veuve Théophile Libeert. Cette dernière est aussi connue sous le sobriquet de Schokke.

Jules Noppe est célibataire. Il n'a ni barbe ni moustache. C'est lui qui tira le coup de fusil dans le bois de sapin.

Vangheluwe l'a désigné comme étant celui qui, au moment du colloque avec Clara Vandendriessche, surgit du bois et lui montra le poing, accompagnant d'un juron ce geste menaçant.

Jules Noppe est parti hier matiin, à neuf heures pour Bruxelles, où il serait embauché comme briquetier. C'est du moins ce qu'il a déclaré en partant et la justice vérifiera le fait.

On retrouve la casquette pâle

En ce qui concerne Achille Vangheluwe, le parquet hier ne l'a pas interrogé. Cependant quelques-unes de ses déclarations ont été contrôlées, entr'autres celle de l'endroit où il avait jeté sa casquette pâle.

Cette coiffure a bien été retrouvée samedi matin, par le maréchal-des-logis Cottenier, sur la plate-forme du cabinet dans la cour du « Café de Paris » tenu par les époux Charles-Louis Dewaele-Desnyder.

C'est au « Café de Paris » et non à Saint-Jorris (Saint-Georges) ainsi qu'il avait été dit tout d'abord que mardi après-midi, Vangheluwe et les quatre briquetiers précités se sont retrouvés vers quatre heures et demie.

Un peu auparavant Vangheluwe seul était entré « A la ville de Bordeaux » estaminet tenu par Losfeld, au faubourg d'Harlebeke. C'est là que le rejoignirent aussi les autres briquetiers à qui Vangheluwe déclara s'être enfui de Deerlyk par crainte des gendarmes. Cette crainte peut se concevoir puisqu'il était sous le coup d'un mandat d'amener pour vol avec effraction de 25 francs, au préjudice d'un certain Florent Verleedens, cabaretier, rue de Beveren, à Harlebeke.

Où était Vangheluve le 6 mai

Le jour de l'assassinat d'Alice Degezelle, on se demande où était Achille Vangheluwe. Ce point sera très important à établir.

Nous savons que c'est le samedi 21 mai courant qu'il est revenu de Foucquières-lez-Lens, où il avait fait pour trente-et-un francs de dettes, au patron de son logement M. Gustave Vanden Bogaerde. Ce dernier conta la chose un jour de la semaine passée où il vint à Harlebeke, pour obtenir certains papiers.

Quant à la date du 6 mai, la justice aura à connaître si Vangheluwe était déjà à Lens à cette époque.

Il n'y a encore que des présomptions

Il serait téméraire d'établir la culpabilité d'un détenu sur la foi de renseignements qui semblent l'accabler. En toutes choses, il est bon de réserver son opinion jusqu'au jour où le doute n'est plus possible. Les présomptions les plus graves s'évanouissent parfois devant un léger incident. Le Parquet, dit-on, incline à croire à l'innocence du prisonnier qui, jusqu'ici n'est encore prévenu d'aucun de ces forfaits.

Une enquête à Wevelghem

Les maréchaux-des-logis Raeymaekers et Wynendaele de la brigade de Menin, ont fait une enquête samedi en cette commune.

Jeudi dernier, jour de l'attentat contre le petit André Verscheure, à Deerlyk, un individu inconnu, rentra vers quatre heures et demie du matin, au cabaret « De Perelaar » (Le Poirier), rue de Lauwe, à Wevelghem, et tenu par les époux Constant Libeer-Breyne. L'étranger, qui était vêtu de vêtements en velour noir, portait des espadrilles blanches, avait les moustaches et les cheveux noirs, et paraissait âgé d'environ 30 ans, demanda une grande choque de bière à la patronne et s'assit.

Une conversation s'engagea entre les deux personnes. On en vint aux crimes de Deerlyk. A un certain moment l'inconnu fit cette étrange remarque : « Oui, on a assassiné deux filles, mais ce sont les parents eux-mêmes qui font cela, et qui accusent d'autres personnes ! » On conçoit l'étonnement de Mme Libeer. Quelques instants après, l'étrange personnage se décida à quitter l'établissement, mais demanda à son interlocutrice pour un sou de petits biscuits, disant que c'était pour guérir son rhume.

La curiosité de la boutiquière augmenta. Elle fit remarquer à l'acheteur qu'il ferait mieux de prendre des pastilles quelconques pour son mal, mais l'inconnu insista énergiquement et les obtint.

Sur ce, il partit en toute hâte dans la direction de Courtrai. Les habitants de Wevelghem croient que cet individu n'était autre que Achille Vangheluwe arrêté plus tard à Mouscron. On s'attend à une confrontation entre celui-ci et Mme Libeer.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

Le Désastre du " Pluviôse "

Le renflouement.- Les précautions prises pour le relevage

Paris, 28 mai. — Le ministère de la Marine communique la note suivante qui confirme les renseignements que nous avons donnés :

La partie la plus délicate du renflouement du *Pluviôse*, effectuée dans la journée, a été le repérage du sous-marin et sa reconnaissance par les scaphandriers. Ce travail est actuellement terminé et au moment où le ministre de la marine a quitté Calais on avait pu frapper des cordages sur 4 des 8 boucles de relevage que possède le sous-marin.

L'accident survenu au *Pluviôse* a profondément ému le pays et on a paru croire que la station des sous-marins de Calais-Dunkerque ne possédait pas des moyens suffisants de relevage en cas d'accident. C'est inexact ! Ces ports sont amplement pourvus de toutes les ressources en chalands, docks, chalands et allèges, pouvant être utilisés à cet effet.

Avant d'envoyer à Calais le sous-marin type *Pluviôse*, le ministre avait eu la précaution d'exiger qu'il ne se mette en route qu'après avoir été muni de boucles de relevage. C'était la première précaution à prendre. L'absence de point d'attache sur des bâtiments de ce tonnage rendait les opérations particulièrement longues et compliquées.

Si donc l'état des courants avait permis aux scaphandriers la détermination rapide du sous-marin et un travail continu, la fixation des chaînes sur les boucles, la manœuvre de relevage auraient pu être effectuées avec le matériel apporté.

En résumé, ce qui prolonge la durée des opérations de renflouement, ce n'est pas l'insuffisance des moyens de relevage, mais les difficultés que l'on éprouve dans leur utilisation par suite des forts courants de marée qui règnent en ce moment.

Les chaines de relevage

Calais, 8 heures 30. — La première chaîne de relevage a été maillée sur le sous-marin, à l'étale de ce soir. Deux solides points fixes ont été établis pour orienter le chaland. Des dispositions sont prises avant la nuit pour effectuer le maillage des autres chaînes et passer les passeresses dans les boucles-arrière, à l'étale de demain matin.

Calais, 28 mai. — Après que les scaphandriers ont pu mailler une des chaînes de relevage sur le sous-marin, le chaland de relevage a été amarré et orienté de façon à ce que les trois autres chaînes de relevage soient à l'aplomb des boucles, pour que le travail puisse être recommencé dès l'étale de la marée de demain.

Deux grosses bouées ont été solidement mouillées par le baliser, pour servir de point fixe du chaland de relevage. La mer était devenue plus forte et le temps avait mauvais aspect cet après-midi. Les travaux cependant n'ont pas été interrompus.

Le Ministre de la Marine chez M. Briand

Paris, 28 mai. — M. Briand a reçu l'amiral Boué de Lapeyrère, qui lui a rendu compte des opérations auxquelles il a assisté à Calais, en vue du renflouement de l'épave du « Pluviose ».

Le Ministre de la Marine dit de quelle façon s'est produit l'accident

Paris, 28 mai. — Dans la soirée, le vice-amiral Boué de Lapeyrère a confirmé ses déclarations officielles par la communication suivante, qu'il a faite à un certain nombre de journalistes dans son cabinet de la rue Royale.

Il a d'abord fait l'historique de l'accident, depuis le moment du départ du paquebot *Pas-de-Calais*, dans la rade de Calais, jusqu'au moment où la catastrophe s'est produite.

Le paquebot, a-t-il dit, avait appareillé à 1 heure 55 et marchait à ce moment à une vitesse de 16 à 18 nœuds à l'heure. Les hommes de veille aperçurent alors, venant à une vingtaine de mètres sur l'avant du paquebot, une sorte de bambou. Ils crurent se trouver en présence d'une bouée. Le paquebot stoppa immédiatement, mais il était difficile d'arrêter, sur une aussi courte distance, une masse de 1.800 tonnes. Le choc se produisit alors à l'avant. Le verrou du gouvernail avant fut broyé ; l'étrave avant métal, placée sur le bâtiment fut cassée.

La plupart des hommes de métier supposent que le paquebot montait au nord-ouest, alors que le submersible se dirigeait vers le sud-est. L'abordage a dû s'opérer par la partie arrière du *Pluviose*. Si l'abordage a eu lieu à l'arrière du submersible, une hypothèse peut être considérée : A cet endroit se trouve un tube de fer hermétiquement clos qui fait communiquer l'air libre avec le compartiment le plus grand du sous-marin. Si ce tube a été défoncé, l'immersion du *Pluviose* a dû être immédiate. En outre, les avaries du paquebot abordeur permettent de supposer que le submersible se trouvait, au moment du choc, presque à fleur d'eau et à un mètre à peine au-dessous de la quille du *Pas-de-Calais*.

En terminant le ministre de la Marine a rendu hommage au dévouement des scaphandriers et des marins, qui, dit-il, n'ont pas molli et ne molliront pas.

L'amiral Boué de Lapeyrère a fait un vif éloge du service des Ponts et Chaussées de Calais, qui a fait preuve en cette pénible circonstance de la plus grande initiative et du plus grand dévouement.

Les condoléances

Budapest, 28 mai. — Le comte Khuem Edervary, président du Conseil, a adressé à M. Crozier, ambassadeur de France à Vienne, un télégramme dans lequel il exprime au nom du gouvernement hongrois sa profonde et sincère commisération pour les victimes de la catastrophe du « Pluviose ».

Paris, 28 mai. — Le ministre de la Marine a reçu le télégramme de condoléances suivant de M. Meyer, secrétaire d'Etat de la Marine américaine :

M. Dimitry Spansioff, envoyé extraordinaire est venu présenter au ministre de la Marine les condoléances du roi de Bulgarie.

UNE ENCYCLIQUE DE PIE X

Contre le modernisme

Rome, 28 mai. — A l'occasion du troisième centenaire de la canonisation de St-Charles Borromé, le Pape publie l'Encyclique exaltant Saint-Charles, le grand champion de la vérité catholique contre la Réforme protestante, dans un moment caractérisé par le Conseil des Trente.

Le Pape déclare que le mouvement des temps modernistes est un mouvement analogue à celui que Saint-Charles combattit : il s'agit d'une tentative d'aspostalgie universelle de la foi et de la discipline de l'Eglise, apostasie d'autant plus dangereuse qu'elle est occulte et se produit dans l'intérieur même de l'Eglise.

Il recommande aux pasteurs de conserver inviolable la foi catholique contre les opinions perverses du modernisme.

Il indique les moyens à adopter, notamment l'enseignement du catéchisme et il encourage les évêques dans l'action catholique ; il leur recommande de garder respect et fidélité aux autorités lorsqu'elles commandent des choses justes, mais de résister à leurs ordres si elles sont injustes.

FRANCE ET BELGIQUE

Le prochain voyage des souverains belges à Paris

Bruxelles, 28 mai. — Selon un journal du soir, le roi et la reine iront à Paris, le 13 juillet, sauf contre-ordre. Ils assisteront à la revue du 14 juillet. Le même journal annonce que le roi et la reine offriront un grand dîner de gala le 5 juin, en l'honneur des ministres français qui viendront assister à l'inauguration de la section française à l'Exposition de Bruxelles.

LE FURONCLE DE GUILLAUME II

Une petite opération. — L'état de l'empereur

Berlin, 28 mai. — On a du pratiquer hier, une où deux incisions dans le furoncle dont souffre l'Empereur, parce que l'inflammation de la main faisait redouter un empoisonnement du sang. Le mal a été déterminé par les piqûres d'insectes.

Depuis l'opération l'état de l'empereur est satisfaisant et la guérison suit son cours normal. L'empereur porte le bras en écharpe.

L'OFFICIER EMPOISONNEUR CONDAMNÉ A MORT

Vienne, 28 mai. — Le tribunal militaire a condamné le lieutenant Ofrichter à la peine de mort par pendaison. Puis, il a décidé de le recommander à la clémence du Conseil suprême. On croit que la peine sera commuée en 20 ans de travaux forcés.

LES ACCIDENTS DE L'AVIATION

CHUTE D'EMILE DUBONNET

Bouy, 28 mai. — Emile Dubonnet a fait, à la plaine de Draveil, une chute de 40 mètres. L'aviateur ne s'est fait que quelques contusions sans gravité. Son appareil est détruit.

DEUX DETENUS MILITAIRES TUÉS PAR UNE SENTINELLE, EN ALGERIE

Alger, 28 mai. — A Prévost Paradol, deux détenus militaires des ateliers des travaux publics, occupés à des terrassements sur un chantier de la voie en construction, dite de Oueg-Kmeta, ayant tenté de s'enfuir, ont été tués par la sentinelle.

CHEZ LES « CHEMINOTS »

Paris, 28 mai. — Ce soir, a eu lieu la fête de l'Association Fraternelle des Employés et Ouvriers des Chemins de Fer. Le président de la République et M. Briand s'étaient fait représenter. Au banquet, plusieurs discours ont été prononcés.

Le directeur du cabinet du ministre des Travaux Publics, remplaçant ce dernier, a présenté les excuses des membres du Gouvernement, qui ont décidé de s'abstenir en raison du deuil national causé par la catastrophe du « Pluviose ».

Les Journaux de Paris de dimanche matin

Paris, dimanche, 29 mai.

LA REFORME ELECTORALE

De l'*Echo de Paris* :

« Nous demandons la division suivant les usages parlementaires : d'abord le scrutin de liste avec R. P., non pas des minorités seulement, mais de la majorité et des minorités, ce qui d'ailleurs est l'unique formule connue et concevable de R. P. Ici un gros point. Quant au reste, nous verrons plus tard ; nous verrons s'il y a lieu de voir, mais que les nouveaux élus y réfléchissent. Après la Chambre des Q. M. serait-il très malin d'être la Chambre des six ans ! »

L'ŒUVRE DU TRAVAIL DES FEMMES A DOMICILE

De la *Libre Parole* :

« Voilà une œuvre qui mériterait d'attirer les millions, mais à laquelle ils n'iront peut-être pas, parce qu'ils ne sont pas demandés par une fausse religieuse décorée de la Franc-Maçonnerie. Comme il était facile de le prévoir, cette œuvre du travail à domicile, uniquement parce qu'elle était bonne et saine, devait rencontrer dans ce milieu où tout ce qui s'oppose au mal est nécessairement combattu d'avance, une hostilité violente. »

LA CATASTROPHE DE CALAIS

De l'*Eclair* :

« Dans le désastre du *Pluviose* on ne peut, à la rigueur, incriminer personne, sauf les terribles hasards de la mer. Il n'en est pas de même pour les moyens de sauvetage insuffisants qui vouent peut-être à une piteuse faillite la longue et pénible expérience poursuivie à Calais.

» Si la direction de nos affaires navales appartenait à une direction capable et responsable, nous n'aurions pas à développer la pauvreté de nos bourses et l'imprévoyance de notre organisation. Mais sur qui retombe la faute ? Les coupables sont si nombreux et leurs excuses sont si faciles, grâce au système d'imprécision qui a cours et à la multiplication des incompétents qui toutes ont voix presque égale au chapitre. »

Nouvelles Locales

LES TRAMWAYS DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING. — Paris, 28 mai. — Le « Journal Officiel » publiera demain, un décret prorogeant le délai d'expropriation des terrains nécessaires à l'établissement des tramways Lille-Roubaix-Tourcoing.

Nouvelles Régionales

DECOUVERTE D'UN NOYE A CALAIS. — On a retiré, mercredi matin, du bassin Ouest, à Calais, le cadavre d'un nommé Jules Lefebvre, 42 ans, mécanicien à Bouchain. La mort doit être attribuée à un suicide.

CHUTE MORTELLE A LILLE. — Samedi après-midi, des ouvriers de l'établissement Delbarre-Mallet, rue des Stations, découvraient au fond d'un monte-charge le corps de M. François Van Weter, contremaître, 35 ans. Le malheureux avait succombé à une fracture du crâne. D'après l'enquête, le malheureux serait tombé du second palier, car à cet endroit la porte du garde-corps était ouverte. Le défunt laisse une veuve et un jeune enfant.

DEUX CADAVRES A LA COTE A ZUYDECOOTE ET A GRANDE-SYNTHE. — Le cadavre trouvé jeudi à la plage de Zuydcoote semble bien être quand même celui de l'anglais Stokes. Dans la note transmise pour les recherches, il est dit que le disparu mesure environ deux mètres ; or le cadavre rejeté par le flot avait 2 m. 05. Cet allongement n'a rien d'étonnant après une longue immersion. On ne sait encore rien en ce qui concerne le cadavre trouvé sur la plage de Grande-Synthe. La putréfaction était si avancée, qu'un des hommes requis pour transporter les restes se trouva gravement indisposé.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, Samedi 28 mai 1910.

2 h. du soir, 20° au-dessus de zéro, 765, variable.
5 h. du soir, 20° au-dessus de zéro, 765, variable.
9 h. du soir, 16° au-dessus de zéro, 765, variable.

Dimanche, 29 mai.

Minuit, 14° au-dessus de zéro, 764, variable.
2 h. du matin, 14° au-dessus de zéro, 763, variable.